

Pour des régions innovantes Résumé

Rappel des objectifs du document

Dans le prolongement des travaux réalisés par le Conseil de la science et de la technologie sur le système québécois d'innovation²², le *Rapport de conjoncture 2001* s'est donné comme objectif d'explorer la dimension régionale de l'innovation au Québec. Partant du constat que le réseau de proximité géographique au sein duquel opère l'entreprise constitue un déterminant majeur de sa capacité d'innover, le présent document a voulu fournir les premiers éléments d'un cadre d'analyse visant à mieux connaître et comprendre les caractéristiques propres au contexte régional de l'innovation au Québec. À cette fin, le rapport de conjoncture a présenté un bref portrait comparatif des expériences étrangères, canadiennes et québécoises en matière de politiques régionales de soutien à l'innovation (chapitre 1) et a proposé un modèle de tableau de bord permettant d'établir un premier diagnostic des capacités scientifiques et technologiques du Québec et de ses régions (chapitre 2).

Résultats de l'analyse des caractéristiques régionales de l'innovation

Un portrait de la diversité régionale de l'innovation

Bien qu'incomplet à plusieurs égards (comme nous le soulignerons plus loin), le profil régional de l'innovation (fiches régionales) réalisé dans le cadre de ce rapport s'est avéré d'une indéniable utilité pour mettre en évidence les particularités des activités scientifiques et technologiques propres à chacune des régions. Les résultats obtenus font ressortir en effet un profil d'ensemble hautement différencié, démontrant des disparités importantes entre les régions en ce qui a trait aux ressources consacrées par l'entreprise à l'innovation, au nombre d'acteurs de son environnement immédiat impliqués dans des activités innovantes (centres de recherche, sociétés de financement, établissements d'enseignement, organismes gouvernementaux, organismes d'intermédiation, etc.) et aux conditions générales, d'ordres socio-économique et politique, qui agissent sur sa capacité d'innover (environnement global). Ainsi, en retenant les indicateurs les plus significatifs et en regroupant les régions en quatre grandes catégories suivant leurs principales caractéristiques socio-économiques²³ — les régions du Grand Montréal (Montréal, Montérégie, Laval, Laurentides, Lanaudière), les régions-ressources (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec), les capitales (Québec, Outaouais) et les régions intermédiaires (Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches) —, une comparaison d'ensemble des capacités régionales d'innovation montre (voir « Tableau synoptique ») :

²² Rappelons que les travaux du Conseil sur la problématique de l'innovation au Québec ont débuté avec la parution du *Rapport de conjoncture 1998*, intitulé *Pour une politique québécoise de l'innovation*, et se sont poursuivis avec la publication de huit avis abordant diverses dimensions du système québécois d'innovation : *L'entreprise innovante au Québec : les clés du succès*, juin 1998; *Des formations pour une société de l'innovation*, juin 1998; *L'innovation, une exploration sectorielle*, janvier 1999; *Intensifier l'innovation : les orientations prioritaires*, février 1999; *L'État acteur de l'innovation. La science et la technologie dans l'administration gouvernementale*, juin 1999; *Connaître et innover : Des moyens concurrentiels pour la recherche universitaire*, novembre 1999; *Des catalyseurs de l'innovation. Les centres de transfert et leur financement*, janvier 2000; *Innovation sociale et innovation technologique : L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines*, février 2000.

²³ Ce regroupement, inspiré en partie des travaux de Développement économique Canada et du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, est proposé uniquement pour faciliter l'analyse. Comme tout regroupement, il s'agit d'une catégorisation plus ou moins arbitraire fondée sur le choix de certaines caractéristiques communes. Ainsi, les capitales (les régions de Québec et de l'Outaouais) sont caractérisées par la forte présence de l'administration gouvernementale et du tertiaire public; les régions intermédiaires (Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches) sont caractérisées par le poids et la diversité des activités manufacturières; les régions du Grand Montréal (Montréal, Montérégie, Laval, Laurentides, Lanaudière) sont caractérisées par leur appartenance géographique et économique à la région de Montréal; les régions-ressources (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec) sont caractérisées par une économie axée principalement sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles.

Quant aux caractéristiques socio-économiques

Un lien marqué entre le chômage, la scolarité et la population

- un lien marqué entre le chômage, la scolarité et la variation de la population : les régions-ressources affichent généralement les plus hauts taux de chômage, les plus faibles niveaux de scolarité et une stagnation ou une baisse de leur population, tandis que les capitales et les régions périphériques du Grand Montréal obtiennent les meilleurs résultats à cet égard.

Quant aux ressources consacrées à l'innovation

Niveau technologique et intensité de savoir

- une structure industrielle caractérisée par la forte présence des secteurs et des emplois de haute technologie et à haute intensité de savoir dans la plupart des régions du Grand Montréal et dans les capitales principalement, alors que l'économie des régions-ressources est, par définition, associée davantage aux industries traditionnelles;

Effort de R-D

- un écart important en ce qui a trait à l'effort de R-D (dépenses et personnel) entre les régions du Grand Montréal et les régions-ressources, les premières occupent généralement, avec la région de l'Estrie (région intermédiaire), les meilleures positions dans ce domaine; les secondes, à l'exception de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, se classent aux derniers rangs;

Demande de brevets

- une demande de brevets élevée dans la plupart des régions du Grand Montréal, dans la région de Québec et, fait à remarquer, dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais généralement plus faible dans les autres régions-ressources;

Investissements en machines et équipement

- une position relativement diversifiée des régions en ce qui concerne les investissements en machines et équipement, la plupart des régions-ressources étant, avec la région de Montréal et avec celles du Centre-du-Québec et de l'Estrie (régions intermédiaires), en tête de classement;

Établissements accrédités ISO

- une position également diversifiée des régions pour ce qui est de la proportion d'établissements accrédités ISO, les régions de la Côte-Nord et du Saguenay—Lac-Saint-Jean (régions-ressources), la région de Montréal et les régions de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec (régions intermédiaires) occupant les premiers rangs;

Les « gazelles »

- une proportion de « gazelles » (PME à forte croissance) généralement plus élevée dans certaines régions-ressources (Côte-Nord, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent), en Outaouais (capitale) et dans le Centre-du-Québec (région intermédiaire);

Personnel S-T

- une forte proportion de personnel scientifique et technique dans les capitales et dans la majorité des régions du Grand Montréal, mais une proportion généralement plus faible de ce type de personnel dans les régions intermédiaires et dans la plupart des régions-ressources;

Formation continue

- des dépenses de formation continue des employeurs généralement plus importantes dans la région de Québec (capitale) et dans l'ensemble des régions-ressources que dans la plupart des régions du Grand Montréal;

Taux d'exportation

- un taux d'exportation élevé en Outaouais (capitale), en Estrie (région intermédiaire) et dans la majorité des régions-ressources, mais beaucoup plus faible dans les régions du Grand Montréal, exception faite des Laurentides;

Emplois liés aux exportations

- une forte proportion d'emplois manufacturiers liés aux exportations dans l'ensemble des régions-ressources, mais plus faible dans les autres régions, en particulier celles de Québec (capitale) et du Grand Montréal;

Exportateurs en haute technologie

- une proportion d'établissements exportateurs en haute technologie plus élevée dans les capitales et dans les régions du Grand Montréal que dans le reste du Québec.

Quant à la collaboration entre les acteurs de l'innovation

- Relations université-entreprise
 - des relations université-entreprise, mesurées selon la part du financement industriel consacré à la recherche universitaire, plus fortes dans les régions qui abritent un seul type d'établissement universitaire et dont les activités de recherche font une large place aux projets de commandite en sciences naturelles et génie : Abitibi-Témiscamingue et Saguenay—Lac-Saint-Jean (régions-ressources), Laval et Montérégie (Grand Montréal);
- Valeur des contrats octroyés par entreprise
 - une valeur moyenne des contrats de recherche universitaire octroyés par entreprise plus élevée dans certaines régions du Grand Montréal (Laval, Montréal, Laurentides), dans la région de Québec (capitale) et dans la région de Chaudière-Appalaches (région intermédiaire);
- Présence des centres de recherche
 - la présence de plusieurs centres de recherche axés sur le partenariat avec l'entreprise (centres de liaison et de transfert, centres collégiaux de transfert de technologie, centres de recherche gouvernementaux, consortiums de recherche et de transfert technologique) dans les régions de Montréal et de la Montérégie (Grand Montréal), dans la région de Québec (capitale), dans les régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent (régions-ressources) et dans la région de l'Estrie (région intermédiaire), alors que les autres régions en ont peu ou en sont totalement dépourvues (voir tableau sur la « Répartition régionale des principales infrastructures de recherche et des principaux organismes de soutien à l'innovation »);
- Présence des organismes de soutien à l'innovation
 - la présence de nombreux organismes de soutien à l'innovation (parcs technologiques, incubateurs, centres de veille et sociétés de promotion, services aux entreprises, etc.) principalement dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de Laval (Grand Montréal), dans les capitales, dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay—Lac-Saint-Jean (régions-ressources) et dans la région de l'Estrie (région intermédiaire — voir tableau sur la « Répartition régionale des principales infrastructures de recherche et des principaux organismes de soutien à l'innovation »).

Quant à l'environnement global en science et technologie

- Diplomation universitaire en SNG
 - une proportion de diplômés universitaires en sciences naturelles et génie (en pourcentage du nombre total de diplômés des trois cycles) plus forte dans les régions du Grand Montréal (Montréal, Laval, Montérégie), en Estrie (région intermédiaire) et dans la région de Québec (capitale);
- Diplomation collégiale en formation technique
 - une proportion de diplômés collégiaux en formation technique (en pourcentage du nombre total de diplômés) plus élevée dans la majorité des régions-ressources, en Mauricie et dans la région de Chaudière-Appalaches (régions intermédiaires);
- Publications scientifiques
 - un nombre de publications scientifiques par millier de population beaucoup plus élevé dans les régions qui abritent les principales villes-centres du Québec où est concentrée la plus forte proportion de chercheurs des milieux institutionnels et industriels (Montréal, Québec, Estrie);
- Culture scientifique et technique
 - une proportion de musées en science et technologie (en pourcentage de l'ensemble des musées) plus importante dans la plupart des régions périphériques du Grand Montréal (Laval, Montérégie, Laurentides), dans plusieurs régions-ressources (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent) et en Estrie (région intermédiaire); une part de la population active ayant des pratiques scientifiques en amateur plus grande dans les capitales, dans la plupart des régions périphériques du Grand Montréal (Lanaudière, Montérégie, Laurentides) et dans certaines régions-ressources (Abitibi-Témiscamingue et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine); une proportion des ménages abonnés à Internet plus forte dans la majorité des régions du Grand Montréal, dans les capitales et en Estrie (région intermédiaire).

TABLEAU SYNOPTIQUE

LA POSITION DES RÉGIONS — CLASSEMENT GÉNÉRAL

INDICATEURS / RANG	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e
Taux de chômage* (1998)	CHA	MTR	LAV	QUÉ	LAU	CDQ	EST	LAN	OUT	MTL	MAU	BSL	CTN / NDQ	SAG	ABI	GAS	
Variation de la population (1998-1991)	LAU	LAN	OUT	NDQ	LAV	MTR	EST	CDQ	CHA	QUÉ	ABI	MAU	BSL / CTN	MTL	SAG	GAS	
Niveau de scolarité postsecondaire — avant bac. (1996)	LAV	QUÉ	MTL	MTR	MAU	OUT	LAU	LAN	SAG	EST	CTN	CDQ	CHA	BSL	NDQ	ABI	GAS
Niveau de scolarité universitaire — bac. et plus (1996)	MTL	QUÉ	OUT	LAV	EST	MTR	MAU	LAU	SAG	CHA	BSL	ABI	NDQ	LAN	CTN	GAS	
Niveau technologique — emplois HT en % (1998)	MTL	LAU	LAV	MTR	QUÉ	OUT	MAU	EST	BSL	CHA	LAN	GAS	CDQ	ABI	SAG	CTN	NDQ
Niveau de savoir — emplois en savoir élevé en % (1997)	MTL	QUÉ	NDQ	EST	LAV	MAU	OUT	SAG	MTR	CTN	ABI	LAU	CDQ	LAN	BSL	CHA	GAS
Dépenses des entreprises en R-D per capita (1995)	MTL	MTR	LAV	LAU	SAG	EST	QUÉ	MAU / CDQ	CHA	CHA	ABI	OUT	LAN	CTN	BSL / GAS	GAS	NDQ
Personnel de R-D en entreprise par millier de population (1995)	MTL	MTR	EST	LAV	QUÉ	SAG	LAU	MAU / CDQ	CHA	CHA	ABI	OUT	LAN	BSL / GAS	CTN	GAS	NDQ
Nbre de brevets par 100 000 habitants (1997-2000)	MTL	LAV	QUÉ	SAG	ABI	MTR	LAU	CHA	EST	CDQ	OUT	MAU	BSL	LAN	CTN	GAS	NDQ
Investissements en machines et équipement per capita (1998)	MTL	CTN	NDQ	EST	SAG	EST	MTR	ABI	MAU	QUÉ	LAU	BSL	LAN	CHA	LAV	GAS	OUT
Établissements accrédités ISO par millier d'établissements (2000)	CTN	SAG	EST	MTL	MAU / CDQ	QUÉ	MTR	LAU	LAV	CHA	ABI	BSL	LAN	LAN	OUT	GAS	NDQ
Proportion de « gazelles »	CTN	SAG	OUT	CDQ	BSL	MTR	EST	LAU	MTL	CHA	QUÉ	MAU	LAN	GAS	LAU	ABI	NDQ
Personnel S-T en % de la population active (1996)	QUÉ	MTL	OUT	LAV	MTR	CTN	LAU	ABI	SAG	MAU	CHA	EST	LAN	BSL	NDQ	GAS	CDQ
Dépenses de formation continue en % de la masse salariale (1998)	BSL	NDQ	CTN	QUÉ	GAS	ABI	MTL	SAG	OUT	CHA	EST	MAU	CDQ	LAV	LAU	MTR	LAN
Taux d'exportation (1995)	CTN	LAU	SAG	OUT	NDQ	EST	ABI	GAS	MAU	MTR	BSL	QUÉ	CDQ	MTL	CHA	LAV	LAN
Part des emplois manufacturiers liés aux exportations (1998)	CTN	NDQ	GAS	ABI	SAG	OUT	BSL	EST	LAU	MAU	MTL	MTR	QUÉ	CDQ	CHA	LAV	LAN
Part des établissements exportateurs en haute technologie (1998)	OUT	MTL	QUÉ	LAV	LAU	MTR	LAN	MAU	GAS	ABI	BSL	EST	SAG	CHA	CDQ	NDQ	CTN
Part de la recherche universitaire financée par l'industrie (1997-1998)	ABI	LAV	MTR	SAG	QUÉ	MTL	EST	MAU	BSL	OUT	**	**	**	**	**	**	**
Valeur des contrats de recherche univ. octroyés par entreprise (1995)	LAV	MTL	QUÉ	LAU	CHA	BSL	SAG	MAU	GAS	MTR	OUT	ABI	NDQ	EST	CTN	NDQ	CDQ
Nbre de publications scientifiques par millier de population (1995)	MTL	QUÉ	EST	LAV	BSL	MTR	CDQ	MAU	SAG	OUT	ABI	**	**	**	**	**	**
Diplômés universitaires en SNG en % du nbre total de diplômés (1998)	LAV / MTR	EST	EST	QUÉ	MTL	SAG	BSL	MAU	OUT	ABI	**	**	**	**	**	**	**
Diplômés collégiaux en formation tech. en % du total de diplômés (1998)	GAS	BSL	SAG	LAV	MAU	CHA	ABI	CTN	EST	QUÉ	OUT	MTR	LAU	CDQ	LAN	MTL	NDQ
Nbre de musées en S-T en % de l'ensemble des musées (1998)	LAV	GAS	EST	SAG	BSL	MTR	LAU	QUÉ	ABI	MTL	CDQ	MAU	CTN	LAN	OUT	CHA	NDQ
% de la population ayant des pratiques scientifiques en amateur (1999)	LAN	QUÉ	ABI	MTR	GAS	OUT	LAU	EST	MTL	LAV	MAU	NDQ	CTN	CDQ	BSL	CHA	SAG
Proportion des ménages abonnés à Internet (1999)	MTL	QUÉ	MTR	LAU	EST	OUT	LAV	MAU	CHA	NDQ	SAG / GAS	CTN	LAN	ABI	CDQ	BSL	

* Pour cet indicateur, la première région affiche le taux le plus bas.
 ** N'ayant pas lieu de figurer

<ul style="list-style-type: none"> Grand Montréal : LAN, LAU, LAV, MTL, MTR Régions-ressources : ABI, BSL, CTN, GAS, NDQ, SAG Capitales : OUT, QUÉ Intermédiaires : CDQ, CHA, EST, MAU 	<ul style="list-style-type: none"> Abitibi-Témiscamingue (08) Bas-Saint-Laurent (01) Centre-du-Québec (17) Chaudière-Appalaches (12) Côte-Nord (09) Estrie (05) 	<ul style="list-style-type: none"> Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11) Lanaudière (14) Laurentides (15) Laval (13) Mauricie (04) Montréal (06) 	<ul style="list-style-type: none"> Montérégie (16) Nord-du-Québec (10) Outaouais (07) Québec (03) Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)
--	---	---	---

Répartition régionale des principales infrastructures de recherche et des principaux organismes de soutien à l'innovation

Régions	Infrastructures de recherche*				Organismes de soutien à l'innovation**	Formation (cégeps, universités et établissements connexes)	
	CLT	CCTT	CRG				CRTT
			Qué.	Fédéral			
MTL	4	3	3	2	4	8	21
MTR	—	3	1	5	6	8	10
LAV	—	—	—	—	—	6	2
LAU	—	2	—	—	—	1	2
LAN	—	—	—	—	—	3	1
ABI	—	—	—	1	—	4	2
SAG	1	3	—	2	—	6	5
BSL	—	1	—	1	3	4	7
GAS	—	1	3	—	—	4	2
CTN	—	—	—	—	1	1	2
NDQ	—	—	—	—	—	1	1
QUÉ	2	1	4	4	6	12	7
OUT	—	—	—	—	—	5	3
MAU	—	3	1	—	—	8	4
EST	—	1	1	1	1	4	4
CHA	—	3	—	—	—	6	3
CDQ	—	2	—	—	—	2	2

* CLT : Centres de liaison et de transfert; CCTT : Centres collégiaux de transfert de technologie; CRG : Centres de recherche gouvernementaux; CRTT : Consortiums de recherche et de transfert technologique.

** Organismes de soutien à l'innovation : parcs technologiques, incubateurs, centres de veille, sociétés de promotion, services aux entreprises, etc. (excluant les sociétés de capital de risque).

Grand Montréal : LAN, LAU, LAV, MTL, MTR	ABI : Abitibi-Témiscamingue (08)	GAS : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	MTR : Montérégie (16)
Régions-ressources : ABI, BSL, CTN, GAS, NDQ, SAG	BSL : Bas-Saint-Laurent (01)	LAN : Lanaudière (14)	NDQ : Nord-du-Québec (10)
Capitales : OUT, QUÉ	CDQ : Centre-du-Québec (17)	LAU : Laurentides (15)	OUT : Outaouais (07)
Intermédiaires : CDQ, CHA, EST, MAU	CHA : Chaudière-Appalaches (12)	LAV : Laval (13)	QUÉ : Québec (03)
	CTN : Côte-Nord (09)	MAU : Mauricie (04)	SAG : Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)
	EST : Estrie (05)	MTL : Montréal (06)	

Principaux constats dégagés de la revue des politiques et programmes régionaux de soutien à l'innovation

La revue d'ensemble des politiques de stimulation des systèmes régionaux d'innovation (chapitre 1) et le relevé des principaux programmes publics régionaux d'aide à l'innovation (fiches régionales) permettent de dégager quelques grands constats quant à la nature et à la pertinence des actions gouvernementales visant à renforcer les capacités régionales d'innovation.

Les pratiques dominantes étrangères

Responsabilisation des acteurs régionaux

- Conscients du potentiel d'innovation généré par les liens de collaboration entre les entreprises et les acteurs de leur milieu socio-économique d'insertion, de nombreux gouvernements à travers le monde affichent une préoccupation croissante pour la dimension régionale de l'innovation. Cette préoccupation se traduit de plus en plus par l'adoption de mesures visant à utiliser l'infrastructure socio-économique régionale comme levier pour stimuler l'innovation et à considérer la région comme site stratégique de mise en œuvre de nouvelles formes de gouvernance de l'innovation (selon la logique du *bottom-up*, c'est-à-dire qui part de la base pour aller vers le haut). Suivant cette conception, les gouvernements centraux

interviennent de moins en moins de façon directe pour appuyer l'innovation, mais davantage de façon indirecte en procurant aux acteurs régionaux les ressources nécessaires pour qu'ils développent leurs propres structures de gestion et leurs propres stratégies en matière d'innovation.

Des politiques adaptées aux spécificités régionales

- Contrairement aux mesures universelles conçues pour faire l'objet d'un déploiement indifférencié à l'échelle nationale, les politiques récentes ont été élaborées de façon à moduler l'intervention gouvernementale en fonction des spécificités régionales. Ces politiques se caractérisent par une plus grande flexibilité et une capacité d'adaptation à la diversité des contextes socio-économiques et industriels régionaux.

Des politiques aux visées systémiques

- Les politiques récentes sont de plus en plus diversifiées, souvent utilisées en combinaison les unes avec les autres et tendent à viser de plus en plus l'ensemble des acteurs régionaux plutôt qu'une seule catégorie, faisant ainsi écho à la conception systémique de l'innovation. L'entreprise, la PME en particulier, en tant que principal générateur de l'innovation, demeure toutefois au centre des préoccupations gouvernementales. Les mesures visant à favoriser la constitution de réseaux et à accroître les occasions d'apprentissage sont les plus nombreuses.

Six grands types d'initiatives

- Les politiques vouées au développement des systèmes d'innovation régionaux se manifestent principalement à travers six types d'initiatives visant : (1) à stimuler la concertation entre les acteurs régionaux pour qu'ils définissent conjointement un cadre propice au développement d'un système d'innovation; (2) à apporter une aide à la mise en place de structures de médiation entre les entreprises et l'ensemble des acteurs de l'innovation; (3) à favoriser les apprentissages et l'intensification de la circulation du savoir entre les acteurs régionaux et interrégionaux; (4) à favoriser l'accès des entreprises locales à une information stratégique; (5) à améliorer l'infrastructure technique et industrielle régionale; (6) à aider certaines régions ciblées à actualiser leur potentiel de développement dans un secteur industriel donné.

Les principaux facteurs de réussite

- Ces initiatives sont fondées, à des degrés divers, sur les principaux facteurs qui contribuent à la réussite des systèmes régionaux d'innovation (chapitre 1) : les atouts liés à la proximité géographique des acteurs; la qualité des services offerts par les organismes de médiation et la compétence de leurs courtiers; les actions favorisant les échanges à l'échelle transrégionale de savoir et de savoir-faire; la mobilisation des acteurs autour d'un projet commun afin de favoriser l'établissement de liens de confiance et le développement de réseaux de collaboration; la disponibilité d'une main-d'œuvre de qualité répondant aux besoins industriels régionaux; le rôle de l'État défini comme un facilitateur du développement des systèmes d'innovation, les initiatives revenant à l'entreprise et à ses partenaires.

Les initiatives régionales au Québec

Pas de vision d'ensemble

- À proprement parler, il n'existe au gouvernement du Québec aucune vision d'ensemble, aucune stratégie ou politique concertée de développement régional en matière d'innovation. Historiquement, les interventions adoptées dans ce domaine ont été le plus souvent le fait de décisions dispersées et ponctuelles, les mesures s'additionnant les unes aux autres sans vraiment s'imbriquer.

Peu de mesures vraiment régionales

- Dans l'ensemble, les modes d'intervention du gouvernement du Québec en matière d'innovation ont été conçus dans une perspective nationale, la majorité des mesures ayant une portée à caractère générique et universel. Il y a peu de mesures réellement adaptées aux spécificités de chaque région. Certaines mesures ont été développées pour atteindre des objectifs autres que ceux du développement régional (les centres de liaison et de transfert, par exemple); d'autres sont calquées sur celles des grands centres et reproduites dans plusieurs régions, sans égard à leurs particularités (les carrefours de la nouvelle économie, par exemple).

Des mesures centralisées

- Pour la plupart, les mesures de soutien à l'innovation sont conçues et mises en œuvre par les autorités centrales et tiennent rarement compte des besoins particuliers des régions. Peu de latitude est laissée aux acteurs régionaux dans la définition des priorités et des moyens d'action visant le développement de leur système d'innovation en fonction de leur contexte socio-économique respectif. La Politique de soutien au développement local et régional aurait pu constituer la base d'une telle entreprise, notamment dans le processus d'élaboration des plans stratégiques, mais aucune disposition précise n'a été adoptée jusqu'ici en ce qui concerne l'innovation. En somme, les instruments de l'intervention gouvernementale liés à l'innovation ne font pas partie des grands objectifs de décentralisation — adaptation des mesures aux spécificités régionales et responsabilisation des milieux régionaux — poursuivis par le gouvernement à travers cette politique.

Principales initiatives du Québec

- L'appui du gouvernement du Québec à l'innovation dans les régions se traduit principalement dans sept catégories de mesures : les activités des organismes de liaison et de transfert (centres collégiaux de transfert de technologie et centres de liaison et de transfert); l'offre de capital de risque (les sociétés Innovatech); les avantages fiscaux liés au regroupement d'entreprises dans le domaine des hautes technologies (carrefours de la nouvelle économie, centres de développement des technologies de l'information, Cité du multimédia, Cité de l'optique, Centre national des nouvelles technologies de Québec) et les mesures fiscales destinées à des secteurs particuliers dans des régions ciblées; les activités des centres de veille; les services offerts par les bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce et par d'autres ministères sectoriels; les activités des centres de recherche gouvernementaux; les services d'encadrement dispensés par des incubateurs d'entreprises (Inno-Centre). Ces mesures recoupent à des degrés divers tous les grands types d'initiatives retenues dans la typologie élaborée à partir des expériences étrangères, sauf la catégorie d'initiatives associées au « soutien à la concertation des acteurs régionaux pour qu'ils définissent un cadre propice au développement d'un système d'innovation ».

Principales initiatives fédérales

- L'appui du gouvernement fédéral à l'innovation dans les régions du Québec se manifeste principalement à travers trois catégories de mesures : les programmes régionaux d'aide à l'innovation (le programme des Initiatives régionales stratégiques et le Programme d'aide à la recherche industrielle), les activités des centres de recherche ou laboratoires gouvernementaux (une quinzaine au Québec dont plusieurs ont comme mission première de contribuer à l'innovation en entreprise) et les services offerts par les bureaux régionaux de Développement économique Canada. Au regard de la typologie élaborée à partir des expériences étrangères (chapitre 1), ces mesures relèvent principalement de quatre grands types d'initiatives : « soutien à la concertation des acteurs régionaux pour qu'ils définissent un cadre propice au développement d'un système d'innovation » (Initiatives régionales stratégiques), « appui aux structures et activités de médiation » (Programme d'aide à la recherche industrielle, Développement économique Canada, centres de recherche gouvernementaux), « aide visant à favoriser les apprentissages et la circulation du savoir » (Programme d'aide à la recherche industrielle) et « appui à des régions ciblées dans un secteur industriel donné » (Initiatives régionales stratégiques). Pour l'essentiel, l'examen de l'intervention du gouvernement fédéral au Québec a montré que ses actions relèvent encore souvent d'une approche nationale et ne s'inscrivent pas dans un ensemble pleinement intégré qui témoigne d'une vision systémique de l'innovation et d'un appui explicite au développement de systèmes régionaux d'innovation.

Comparaison des politiques régionales de soutien à l'innovation			
Principaux types d'initiatives	Exemples d'initiatives étrangères	Principales initiatives du gouvernement fédéral*	Principales initiatives du gouvernement du Québec*
Soutien à la concertation des acteurs régionaux pour qu'ils définissent un cadre propice au développement d'un système d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> Regional Innovation Strategies (RIS) Regional Innovation and Technology Transfer Strategies (RITTS) 	<ul style="list-style-type: none"> Initiatives régionales stratégiques (IRS) 	—
Appui aux structures et activités de médiation	<ul style="list-style-type: none"> Centre Relais-Innovation (CRI) Réseaux de diffusion technologique régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)** Développement économique Canada (conseillers technologiques)** Centres de recherche gouvernementaux (CRG) 	<ul style="list-style-type: none"> Centres de liaison et de transfert (CLT) Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) Centres de recherche gouvernementaux (CRG) Ministère de l'Industrie et du Commerce et autres ministères sectoriels (conseillers)
Aide visant à favoriser les apprentissages et la circulation du savoir	<ul style="list-style-type: none"> Trans Regional Innovation Projects (TRIP) Regional Technology Transfer (RTT) Programme Plato 	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI — volets programme innovation illimitée, programme de visites technologiques, programme de recherche-développement coopérative)** 	<ul style="list-style-type: none"> Carrefours de la nouvelle économie (CNE) Centres de développement des technologies de l'information (CDTI)
Aide visant à faciliter l'accès à l'information stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Trans Regional Innovation Projects (TRIP) Service communautaire d'information sur la R-D de la Commission européenne Programme Plato 	—	<ul style="list-style-type: none"> Centres de veille Centres de liaison et de transfert (CLT) Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)
Soutien à l'amélioration de l'infrastructure technique et industrielle régionale	<ul style="list-style-type: none"> Massachusetts Technology Collaborative 	—	<ul style="list-style-type: none"> Inno-Centre Innovatech Programme de soutien à l'acquisition d'équipement pour les CCTT
Appui à des régions ciblées dans un secteur industriel donné	<ul style="list-style-type: none"> Bio-Region 	<ul style="list-style-type: none"> Initiatives régionales stratégiques (IRS) 	<ul style="list-style-type: none"> Cité du multimédia Cité de l'optique Centre national de nouvelles technologies de Québec Mesures fiscales régionales

* Sont retenues dans ce tableau uniquement les mesures spécifiques de soutien à l'innovation destinées à une région ou à un groupe de régions.

** Tel que nous l'avons souligné au chapitre 1, bien que ces programmes ne répondent pas pleinement aux critères de sélection (ils n'ont pas été retenus dans les fiches régionales), nous avons tout de même choisi d'en faire mention ici en raison des retombées non négligeables qu'ils génèrent en matière d'innovation régionale.

Évaluation du modèle de tableau de bord

Pourquoi un tableau de bord?

La revue des politiques étrangères a montré que les interventions gouvernementales tendent de plus en plus à s'appuyer sur une connaissance approfondie du contexte socio-économique régional et de la dynamique des systèmes régionaux d'innovation. Ainsi, une meilleure connaissance du fonctionnement et des particularités des systèmes régionaux d'innovation s'impose comme une voie à privilégier pour cibler plus efficacement les actions des différents paliers gouvernementaux.

Une première étape

Au Québec, le gouvernement procède périodiquement à l'établissement de profils socio-économiques et socioculturels régionaux, mais aucune initiative précise n'a été adoptée jusqu'ici pour établir, sur une base régulière, le profil des caractéristiques régionales de l'innovation. À ce titre, le modèle de tableau de bord proposé dans le *Rapport de conjoncture 2001* pourrait constituer une première étape dans la réalisation d'un cadre d'observation plus détaillé des capacités régionales d'innovation et de la dynamique des systèmes régionaux d'innovation. Or, bien qu'il fasse déjà ressortir

plusieurs éléments caractéristiques de l'innovation dans chacune des régions du Québec, le modèle proposé n'est pas sans présenter certaines limites. Les principales lacunes observées au cours de la réalisation de ce premier tableau de bord peuvent se résumer comme suit :

Première section du tableau de bord

- Dans la première section consacrée à la performance du Québec et de ses régions en matière d'innovation, la disponibilité des données à l'échelle régionale a souvent déterminé le choix des indicateurs retenus, sans que ceux-ci soient nécessairement les plus représentatifs des principaux facteurs associés au modèle de l'innovation. Les indicateurs de collaboration (environnement immédiat de l'entreprise) sont, à cet égard, particulièrement sous-représentés.
- Dans la même section, la nature des données régionales disponibles n'a pas toujours permis d'assurer une parfaite comparabilité entre les différents niveaux géographiques considérés (Québec, Canada, monde). Cette situation s'est souvent traduite par l'utilisation à l'échelle régionale de variables connexes ou d'autres ratios comparatifs.

Deuxième section du tableau de bord

- Dans la seconde section portant sur les caractéristiques régionales de l'innovation, l'absence au niveau régional de plusieurs indicateurs traditionnels, disponibles à l'échelle nationale et internationale, a rendu difficile l'appréciation du rôle et du jeu d'influence des principaux facteurs de l'innovation, en particulier ceux qui illustrent la dynamique de l'innovation (indicateurs de collaboration).
- Ainsi, en ce qui a trait aux « ressources consacrées à l'innovation », il n'existe pas de données régionales sur les dépenses totales de R-D ni sur la structure des dépenses de R-D par exécutant, à l'exception des dépenses de R-D industrielles. Pour la plupart des indicateurs retenus, il est également impossible de ventiler les données selon le secteur d'activité, faute de statistiques disponibles.
- Pour ce qui est de la « collaboration entre les acteurs de l'innovation », les données disponibles concernent uniquement les relations université-entreprise, aucune autre donnée ne permettant d'apprécier les autres types de relation de l'entreprise avec son environnement immédiat.
- Quant à l'« environnement global en science et technologie », les principales faiblesses observées ont trait à l'absence d'indicateurs pour mesurer de façon plus précise la disponibilité des ressources humaines (diplomation), la production scientifique (publications) et l'aide gouvernementale.

À titre indicatif, le tableau sur les principaux indicateurs régionaux à parfaire et à produire présente sommairement les principales lacunes à combler (nouveaux indicateurs) pour améliorer le modèle de tableau de bord.

Principaux indicateurs régionaux à parfaire et à produire

Dimensions	Principaux indicateurs de base du Rapport de conjoncture 2001*	Principaux indicateurs à parfaire et à produire**
Ressources consacrées à l'innovation		
1- Effort de R-D	1.1- Nombre d'établissements actifs en R-D	1.1.1- Nombre d'établissements actifs en R-D selon le secteur d'activité
2- Présence du personnel ST	1.2- Dépenses des entreprises en R-D	1.2.1- Dépenses des entreprises en R-D par secteur d'activité
3- Acquisition de technologies	1.3- Personnel de R-D en entreprise	1.2.2- Dépenses des entreprises en R-D en % des dépenses totales de R-D
4- Commercialisation et exportation	2.1- Personnel de S-T par catégorie en % de la population active	1.2.3- Dépenses totales de R-D**
	3.1- Investissements en machines et équipement	1.2.4- Dépenses de l'État en R-D**
	3.2- Proportion des PME utilisant Internet	1.2.5- Dépenses des universités en R-D**
	4.1- Nombre de brevets canadiens obtenus	1.3.1- Personnel de R-D en entreprise par secteur d'activité
	4.2- Nombre d'établissements manufacturiers exportateurs	1.3.2- Personnel de R-D par secteur d'activité
	4.3- Nombre d'emplois manufacturiers attribuables aux exportations	2.1.1- Personnel de S-T par catégorie et par secteur d'activité
	4.4- Exportations manufacturières en % des expéditions	3.1.1- Part des entreprises ayant introduit des technologies de pointe par catégorie technologique et par secteur d'activité**
		4.1.1- Nombre de brevets américains obtenus par secteur d'activité**
		4.2.1- Nombre d'établissements manufacturiers exportateurs par secteur d'activité
		4.4.1- Exportations manufacturières en % des expéditions par secteur d'activité
Collaboration entre les acteurs de l'innovation		
5- Relations entre les entreprises	6.1- Part de la recherche universitaire régionale financée par l'industrie	5.1- Alliances technologiques entre firmes (ententes de collaboration régionales, nationales et internationales) par secteur d'activité**
6- Relations entre les entreprises et les universités	6.2- Part de la recherche universitaire régionale financée par des entreprises étrangères	5.2- Sources externes d'information par catégorie de firmes (clients, fournisseurs, concurrent, experts-conseils)**
7- Relations des entreprises avec les organismes gouvernementaux	6.3- Valeur des contrats de recherche universitaire octroyés par entreprise	6.1.1- Part de la recherche universitaire régionale financée par l'industrie selon la discipline, le secteur d'activité et la localisation des entreprises pourvoyeuses
8- Relations des entreprises avec les acteurs financiers		6.3.1- Valeur des contrats de recherche universitaire octroyés par entreprise selon le secteur d'activité
		7.1- Part des dépenses de R-D des entreprises financées par l'État selon le secteur d'activité**
		7.2- Part des entreprises selon le secteur d'activité ayant recours aux services des organismes gouvernementaux par catégorie d'organismes et selon le type de services**
		8.1- Ventilation du capital de risque selon les principales industries**
		8.2- Croissance des investissements en capital de risque**
Environnement global en science et technologie		
9- Ressources humaines et formation	9.1- Dépenses consacrées à l'éducation	9.3.3- Nombre de diplômés en SNG par principale discipline
10- Base de recherche scientifique	9.2- Dépenses de formation continue	9.4.1- Nombre de diplômés collégiaux en formation technique par discipline
11- Environnement législatif, réglementaire et fiscal	9.3- Nombre de diplômés universitaires en SNG	10.3.1- Nombre de publications scientifiques par secteur d'activité et par discipline**
12- Culture scientifique et technique	9.4- Nombre de diplômés collégiaux en formation technique	10.3.2- Co-publications université-industrie**
	10.1- Dépenses consacrées à la recherche universitaire	11.1- Aide publique à l'innovation selon la catégorie d'aide**
	10.2- Nombre de professeurs-chercheurs universitaires	
	10.3- Nombre de publications scientifiques	
	10.4- Valeur des subventions et contrats de recherche par professeur	
	12.1- Nombre de musées en S-T	
	12.2- Part de la population de 15 ans et plus ayant des pratiques scientifiques en amateur	
	12.3- Part de la population de 15 ans et plus ayant lu des livres scientifiques	
	12.4- Proportion des ménages équipés d'un micro-ordinateur	
	12.5- Proportion des ménages abonnés à Internet	

* Les indicateurs de base sont généralement complétés dans le rapport de conjoncture par des indicateurs secondaires utilisant différents ratios pour pondérer les résultats et obtenir une base commune de comparaison.

** Les indicateurs à produire sont marqués d'un double astérisque.

Recommandations

Principales conclusions

En résumé, les conclusions du *Rapport de conjoncture 2001* permettent de dégager les grands constats suivants :

- Le profil régional de l'innovation a mis en évidence des différences significatives et des disparités importantes entre les régions en ce qui a trait aux ressources consacrées à l'innovation, au nombre d'acteurs en présence dans l'environnement immédiat et aux conditions générales qui agissent sur leur capacité d'innover.
- À proprement parler, il n'existe au gouvernement du Québec aucune stratégie globale et concertée de développement régional en matière d'innovation.
- Les expériences étrangères répertoriées montrent la nécessité d'un projet mobilisateur pour réseauter les acteurs à l'échelle régionale et les engager dans des actions concrètes et structurantes.
- Dans l'ensemble, les modes d'intervention du gouvernement québécois en matière d'innovation ont été conçus dans une perspective nationale : il y a peu de mesures réellement adaptées aux spécificités de chaque région.
- Pour la plupart, les mesures de soutien à l'innovation sont conçues et mises en œuvre par les autorités centrales; la définition de priorités et de moyens d'action visant le développement d'un système régional d'innovation par les acteurs régionaux eux-mêmes est exceptionnelle.
- Les instruments de l'intervention gouvernementale liés à l'innovation ne sont pas conformes aux grands objectifs de décentralisation — adaptation des mesures aux spécificités régionales et responsabilisation des milieux régionaux — poursuivis par la Politique québécoise de soutien au développement local et régional.
- Alors que le gouvernement du Québec procède périodiquement à l'établissement de profils socio-économiques et socioculturels régionaux, aucune initiative systématique n'a été adoptée jusqu'ici pour établir régulièrement le profil des caractéristiques régionales de l'innovation.

Objectifs visés par les recommandations du *Rapport de conjoncture 2001*

Trois objectifs fondamentaux

À la lumière de ces constats, le *Rapport de conjoncture 2001* poursuit trois objectifs fondamentaux à travers les recommandations et moyens qu'il propose. Il vise d'abord à ce que chaque région établisse ses besoins et définisse ses stratégies en matière d'innovation. Il vise aussi à assurer l'adaptation de l'action gouvernementale aux particularités de chaque région. Enfin, il veut suggérer de nouveaux outils pour améliorer la connaissance du fonctionnement et des caractéristiques des systèmes régionaux d'innovation. À terme, les acteurs se seront constitués en réseau autour d'un projet mobilisateur centré sur l'innovation et disposeront d'une information complète et à jour pour soutenir leur action.

Des objectifs fondés sur la Politique de soutien au développement local et régional

Pour l'essentiel, ces objectifs prennent appui sur les grands principes de la Politique québécoise de soutien au développement local et régional, notamment ceux qui visent à :

- assurer l'adaptation des politiques, programmes et services gouvernementaux aux réalités régionales;
- responsabiliser les milieux régionaux en assurant leur participation au processus décisionnel et à la mise en œuvre des objectifs, priorités et projets à réaliser;
- améliorer l'ensemble des services de l'État offerts en région par la rationalisation et la simplification des structures et programmes.

Ainsi, sur la base des objectifs poursuivis par le *Rapport de conjoncture 2001* et des grands principes énoncés par la Politique québécoise de soutien au développement local et régional, nous recommandons :

Recommandation 1

Que le ministre des Régions¹ demande à chaque région du Québec de se doter d'une stratégie de développement en matière d'innovation.

Moyens

1. Charger chaque conseil régional de développement (CRD) de mettre en place, avec la collaboration du sous-ministériat de sa région, un comité de pilotage responsable de la planification du système régional d'innovation.
2. Confier à chaque comité de pilotage le mandat d'élaborer, en concertation avec les acteurs concernés du milieu, une stratégie de développement comprenant un diagnostic de sa région en matière d'innovation ainsi qu'un plan d'action axé sur le développement du système régional d'innovation. Plus particulièrement, le rôle de chaque comité consisterait à :
 - établir le diagnostic de sa région en matière d'innovation, en s'appuyant sur les indicateurs du tableau de bord proposé dans le *Rapport de conjoncture 2001*, sur le modèle de l'innovation utilisé comme cadre d'analyse et sur les autres outils qui auront été mis à sa disposition pour faire ressortir les caractéristiques des activités d'innovation propres à la région et mettre en évidence ses forces et faiblesses;
 - évaluer, dans le cadre de ce diagnostic, la pertinence, la complémentarité et l'exhaustivité des activités des organismes locaux, régionaux et interrégionaux de promotion et de développement de l'innovation;
 - statuer sur la pertinence de se doter d'une stratégie multirégionale, en collaboration avec la ou les autres régions visées;
 - définir, sur la base de ce diagnostic, les orientations générales en matière d'innovation et élaborer un plan d'action identifiant les axes de développement, les priorités régionales et les principales actions de démarrage à entreprendre.
3. Demander aux conseils régionaux de développement (CRD) de s'assurer que la composition de chaque comité de pilotage soit représentative des principaux milieux associés à l'innovation, en particulier le milieu des affaires et le milieu universitaire et collégial, mais également le milieu gouvernemental (municipal, provincial et fédéral) et celui du soutien (financier, professionnel et technique) à la promotion et au développement de l'innovation.

¹ Le ministre des Régions ou, pour la région de Montréal, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole.

Recommandation 2

Que le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie et le ministre des Régions² offrent aux conseils régionaux de développement (CRD) le soutien et l'encadrement requis pour l'élaboration des stratégies de développement en matière d'innovation.

Moyens

1. Par souci de cohérence et d'efficacité, annoncer clairement leurs orientations générales et leurs intentions spécifiques quant aux résultats recherchés dans cette démarche.
2. S'engager à fournir aux conseils régionaux de développement (CRD) les ressources professionnelles et techniques (services d'expertise-conseil), les outils (tableau de bord régional, guide pour la conception et l'opérationnalisation des étapes et dimensions du projet régional, cas exemplaires de diagnostic et de plan stratégique) et les ressources financières requises pour l'accomplissement d'un tel exercice; si nécessaire, identifier ou former une équipe d'experts ayant les compétences requises pour soutenir les travaux des comités de pilotage lors de la conception de leur système régional d'innovation.
3. Par souci de cohérence et d'harmonisation, inviter l'ensemble des conseils régionaux de développement (CRD) à travailler de concert au sein de l'Association des régions afin de baliser l'élaboration des stratégies régionales en matière d'innovation, de même qu'à concilier ces dernières avec la réalisation des Plans stratégiques régionaux de développement.

Recommandation 3

Que le ministre des Régions³ s'associe au ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour évaluer et donner suite aux propositions mises de l'avant par les régions dans leurs stratégies de développement en matière d'innovation.

Moyens

1. Mettre en place un comité formé de représentants du ministère des Régions, du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie et des ministères sectoriels concernés pour baliser et évaluer les demandes présentées dans les stratégies de développement en matière d'innovation.
2. Confier au comité l'élaboration préalable d'un cadre général d'évaluation établissant les principes, objectifs et critères à privilégier dans l'examen des propositions présentées par les régions dans leurs stratégies de développement en matière d'innovation. À titre indicatif, le groupe devrait appuyer en priorité les actions ou initiatives régionales qui contribuent spécifiquement ou de manière générale à :
 - soutenir la mise en place et le développement d'un système régional d'innovation complet et cohérent autour de l'axe ou des axes privilégiés par les acteurs régionaux;

² Le ministre des Régions ou, pour la région de Montréal, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole.

³ *Idem.*

- consolider les atouts liés à la proximité géographique des acteurs pour favoriser l'établissement de réseaux de collaboration et d'échange en matière d'innovation;
- développer ou renforcer les mécanismes d'échange et de partenariat entre l'entreprise, particulièrement la PME, et les acteurs régionaux de son environnement immédiat;
- soutenir les stratégies interrégionales qui concourent directement à stimuler les interactions, la circulation des ressources, l'échange d'information et la collaboration entre les PME et les autres acteurs des systèmes régionaux d'innovation;
- appuyer la mise en œuvre de diverses actions ciblées (événements, projets, rencontres, etc.) favorisant l'établissement de contacts réguliers et informels entre les responsables des PME et les autres acteurs régionaux de l'innovation.

Recommandation 4

Que le ministre des Régions⁴ et le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie simplifient et rendent plus cohérentes et efficaces les interventions gouvernementales en matière d'innovation dans l'ensemble des régions du Québec.

Moyens

1. Assurer l'équité, l'équilibre et la complémentarité entre les régions dans le choix des orientations prioritaires et des modes d'intervention proposés dans les stratégies de développement en matière d'innovation.
2. Préciser et renforcer les fonctions et pouvoirs « horizontaux » du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour lui permettre d'assurer la coordination d'ensemble des politiques et programmes régionaux du gouvernement du Québec en matière d'innovation.
3. Assurer une meilleure coordination des politiques fédérales, provinciales et régionales en matière d'innovation dans le but de rationaliser, d'intégrer et de simplifier les structures et les différentes mesures d'aide gouvernementale offertes en région.
4. Favoriser, à cet effet, une harmonisation des politiques fédérales avec les orientations de la Politique québécoise de soutien au développement local et régional.

⁴ Le ministre des Régions ou, pour la région de Montréal, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole.

Recommandation 5

Que le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, en s'inspirant du modèle de tableau de bord proposé dans le présent document,

- développe un instrument de suivi et d'évaluation continue des forces et faiblesses des régions en matière d'innovation;
- mette en place ou coordonne une fonction recherche visant à mieux cerner la dynamique de l'innovation dans chacune des régions du Québec.

Moyens

1. Développer, de concert avec l'Institut de la statistique du Québec, de nouveaux indicateurs pour mieux connaître et apprécier l'évolution des systèmes régionaux d'innovation.
2. Produire périodiquement, en collaboration avec les comités de pilotage régionaux, un tableau de bord complet de l'innovation de chacune des régions du Québec.
3. Élaborer des outils d'analyse et de prévision pour approfondir la connaissance de la dynamique des systèmes régionaux d'innovation et pour évaluer les actions gouvernementales en matière d'innovation.
4. Réaliser ou faire réaliser des recherches sur tous les aspects liés à la dimension régionale de l'innovation, en particulier des recherches dont les résultats sont susceptibles de contribuer à améliorer la compréhension des principaux facteurs qui agissent sur le développement des systèmes régionaux d'innovation au Québec.